

Département de l'Isère

**Commune de PARMILIEU**

**ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE**

**portant sur la demande présentée par la société GONIN SAS TP CARRIERES de :**

- **renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière située au « Communaux des Brosses » et de l'étendre en surface et profondeur**
- **renouveler l'autorisation d'exploiter des installations de traitement associées**
- **déroger à l'interdiction de destruction d'espèces protégées**
- **de défricher une partie des terrains du projet**

*du lundi 4 janvier au jeudi 4 février 2021 inclus*

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**

**ANNEXE 2**

**Documents relatifs à la publicité de l'enquête et  
l'information du public**



Site historique de la carrière des Brosses à Parmilieu - Photo MR - novembre 2020

*Michel RICHARD commissaire enquêteur*

# Sommaire

- Avis d'enquête publique	3
- Justificatif de publication : Le Dauphiné Libéré du 16 décembre 2020	4
- Justificatif de publication : Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné du 18 décembre 2020	5
- Justificatif de publication : Le Dauphiné Libéré du 8 janvier 2021	6
- Justificatif de publication : Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné du 8 janvier 2021	7
- Photographies : affichage sur le site du projet par GONIN SAS TP CARRIERES	8
- Photographies : mise à disposition d'un poste informatique à la communauté de communes LES BALCONS DU DAUPHINE à MORESTEL (38)	10
- Photographie : affichage en commune de PARMILIEU	10
- Photographie : affichage en commune de CHARETTE	11
- Photographie : affichage en commune de HIERES-SUR-AMBY	11
- Photographie : affichage en commune de LA-BALME-LES-GROTTEs	11
- Photographie : affichage en commune de MONTALIEU-VERCIEU	12
- Photographie : affichage en commune de PORCIEU-AMBLAGNIEU	13
- Photographie : affichage en commune de SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR	13
- Certificat d'affichage : commune de PARMILIEU	14
- Certificat d'affichage : commune de CHARETTE	15
- Certificat d'affichage : commune de HIERES-SUR-AMBY	16
- Certificat d'affichage : commune de LA-BALME-LES-GROTTEs	17
- Certificat d'affichage : commune de MONTALIEU-VERCIEU	18

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société Gonin  
en vue de :

- ouverture d'une enquête publique unique sur les  
demandes présentées par la société Gonin SAS TP Carrière en vue d'obtenir l'autorisation de
- renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de Parmilieu  
au lieu-dit « Communaux des Brosses » et de l'étendre en surface et en profondeur
- renouveler l'autorisation des installations de traitement associées
- déroger à l'interdiction de destruction d'espèces protégées
- défricher une partie des terrains du projet

sur la commune de Parmilieu  
présentée par GONIN SAS TP CARRIERES Siège social : ZA du Coquillat  
38357 SAINT CLAIR DE LA TOUR

Par arrêté préfectoral n°DDPP-IC-2020-12-02 du 4 décembre 2020 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite :

**du lundi 4 janvier 2021 (ouverture de l'enquête à 14h) jusqu'au jeudi 4 février 2021 (clôture de l'enquête à 18 h)**

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adopté par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

**Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable :**

- à la mairie de Parmilieu, sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- sur le site internet des services de l'État en Isère, à l'adresse suivante : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr).

**Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :**

- **sur le registre d'enquête** mis à la disposition du public à la mairie de Parmilieu;
- **par courriel** à l'adresse électronique suivante : [ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr](mailto:ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr) jusqu'au jeudi 4 février 2021 (clôture de l'enquête à 18 heures) ;
- **par voie postale** à la mairie de Parmilieu, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête. Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'Etat en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)).

Le dossier dans son intégralité pourra également être consulté sur un poste informatique accessible gratuitement au sein de l'**espace France Services des Balcons du Dauphiné, situé 84 place du 8 mai 45 , 38510 Morestel aux jours et horaires habituels d'ouverture après prise de rendez-vous au 04/74/80/39/33.**

**Le commissaire-enquêteur, M. Michel RICHARD, retraité de la fonction publique, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de Parmilieu, aux jours et heures suivants :**

- lundi 4 janvier 2021 de 14h à 17h
- mardi 19 janvier 2021 de 9h à 12h
- samedi 30 janvier 2021 de 9h à 12h
- jeudi 4 février 2021 de 15h à 18h.

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

**Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :**

- M. Gonin Jean-Paul, directeur de Gonin SAS TP CARRIERES (tel : 04 74 97 20 78)
- **Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)**  
- 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.68).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées, à la mairie de Parmilieu et sur le site internet des services de l'Etat en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.



# ANNONCES LÉGALES Publication LE DAUPHINÉ LIBERÉ du 16/12/2020

## AVIS

### Avis administratifs

**AVIS DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC**  
**Projet de Schéma Régional des Carrières d'Auvergne-Rhône-Alpes**

En application des articles L.121-16 et R.121-19 du Code de l'Environnement, le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes procédera à une concertation préalable du public pour l'élaboration du Schéma Régional des Carrières, selon la déclaration d'intention publiée sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). La concertation préalable du public aura lieu du 15 janvier 2021 au 15 février 2021 inclus.

230196200

## Enquêtes publiques

**PREFECTURE DE L'ISERE**  
 Direction Départementale de la Protection des Populations  
**Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE**

Demande d'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation d'une carrière au titre des ICPE et au titre des IOTA, de défricher une surface boisée, dans le cadre du projet d'extension et de déroger aux interdictions de destruction d'espèces animales protégées pour son établissement situé lieu-dit « Combe Chaude », « La Rochette », « Le Buvay » et « Rivoire de la Dame »

**COMMUNE DE SASSENAGE** présentée par la société VICAT  
 Siège social : 6 place de l'Île Tour Manhattan 92095 PARIS LA DEFENSE  
 Par arrêté préfectoral n° DDP-IC-2020-11-10 du 25 novembre 2020 en vertu duquel le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrit :

du lundi 4 janvier 2021 à 8 h 30 au vendredi 5 février 2021 à 17 h

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) est consultable :

- au service technique municipal de Sassenage sis 4 rue Pierre de Coubertin - sur support papier et sur un poste informatique aux jours et heures suivants :
  - Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
  - mercredi de 8h30 à 12h
  - vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- sur le site internet des services de l'Etat en Isère à l'adresse suivante : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)

Pendant la durée de l'enquête publique unique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- sur le registre d'enquête mis à la disposition du public au service technique municipal de la mairie de Sassenage
- par courriel à l'adresse électronique suivante : [ddp-observations-ic@isere.gouv.fr](mailto:ddp-observations-ic@isere.gouv.fr)
- par voie postale à la mairie de Sassenage, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et consultable, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'Etat en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)).

Le commissaire-enquêteur, M. Jean-Marc DUNAL, maître de conférences des Universités, recevra les observations orales ou écrites du public au service technique municipal de Sassenage, aux jours et heures suivants :

- Lundi 4 janvier 2021 de 14h à 17h Mercredi 27 janvier 2021 de 9h à 12h
- Mardi 12 janvier 2021 de 9h à 12h Vendredi 5 février 2021 de 14h à 17h

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête. Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- M. Jean-Pierre SIMON (mail : [jean-pierre.simon@vicat.fr](mailto:jean-pierre.simon@vicat.fr) ; tél : 04.76.75.94.50) ; M. Pierre-Laurent ANTOINE (mail : [pierre-laurent.antoine@vicat.fr](mailto:pierre-laurent.antoine@vicat.fr) ; tél : 04.76.27.23.14)
- Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tel : 04.56.55.49.68)).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP - service installations classées, à la mairie de Sassenage et sur le site internet des services de l'Etat en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique unique.

233683700

## PREFECTURE DE L'ISERE

### DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

**Installations classées pour la protection de l'environnement**

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société Gomin, en vue de :

- Ouverture d'une enquête publique unique sur les demandes présentées par la société GONIN SAS TP Carrière en vue d'obtenir l'autorisation de :
- Renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de Parmilieu au lieu-dit « Communaux des Brosses » et de l'étendre en surface et en profondeur
- Renouveler l'autorisation des installations de traitement associées
- Déroger à l'interdiction de destruction d'espèces protégées
- Défricher une partie des terrains du projet sur la commune de Parmilieu présentée par GONIN SAS TP CARRIERES 33577 Saint-Clément LA TOUR

Par arrêté préfectoral n° DDP-IC-2020-10-02 du 4 décembre 2020 en vertu duquel le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrit :

- Du lundi 4 janvier 2021 (ouverture de l'enquête à 14 h)
- Jusqu'au jeudi 4 février 2021 (clôture de l'enquête à 18 h)

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour

Publiez vos marchés publics  
 • [ledauphine.marchespublics-eurolegales.com](http://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com)

Publiez vos formalités  
 • [ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com](http://ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com)

**le dauphiné** info

Le Journal d'Annonces Légales de référence

CONTACTS ISERE 04 76 88 73 86 04 76 88 73 24 DL0legales3@ledauphine.com

prendra la décision est le Préfet de l'Isère. Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable :

- A la mairie de Parmilieu, sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie : sur le site internet des services de l'Etat en Isère, à l'adresse suivante : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr).
- Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :
  - sur le registre d'enquête mis à la disposition du public à la mairie de Parmilieu ;
  - par courriel à l'adresse électronique suivante : [ddp-observations-ic@isere.gouv.fr](mailto:ddp-observations-ic@isere.gouv.fr) jusqu'au jeudi 4 février 2021 (clôture de l'enquête à 19 heures) ;
  - par voie postale à la mairie de Parmilieu, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête. Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'Etat en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)). Le dossier dans son intégralité pourra également être consulté sur un poste informatique accessible gratuitement au sein de l'espace France Services des Balcons du Dauphiné, situé 84 place du 8 mai 45, 38510 Monestel aux jours et horaires habituels d'ouverture de ce service de rendez-vous au 0474/80/38/33.

Le commissaire-enquêteur, M. Michel RICHARD, retraité de la fonction publique, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de Parmilieu, aux jours et heures suivants :

- Lundi 4 janvier 2021 de 14h à 17h
- Mardi 16 janvier 2021 de 9h à 12h
- Samedi 30 janvier 2021 de 9h à 12h
- Jeudi 4 février 2021 de 15h à 18h.

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête. Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- M. Gomin Jean-Paul, directeur de Gonin SAS TP Carrières (Tél : 04 74 17 16 83)
- Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tel : 04.56.55.49.68)).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP - Service installations classées, à la mairie de Parmilieu et sur le site internet des services de l'Etat en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

233006100

**MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS**

Avis d'attribution

**advivo** ADVIVO

Avis d'attribution

M. Nicolas BERTHON - Directeur Général  
 1 avenue de la Recherche - 38200 Vercors  
 Tél : 04 74 78 39 00  
 Email : [nicolas.berthon@advivo.fr](mailto:nicolas.berthon@advivo.fr) ; web : <http://www.advivo.fr>

Objet : Attribution Sans et Privilèges du contrat de l'OPH ADVIVO  
 Nature du marché : Services  
 Procédure ouverte  
 Classification CPV : Principale : 66510000 - Services d'assurance Complémentaires - 66511000 - Services d'assurance vie

**Agis | Avocats**

**SELAS AGIS**  
 Avocats - 4, place Saint Pierre - 38217 VIENNE CEDEX - Tél : 04 74 85 88 22

**VENTE EN ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT**  
**UN TÈNEMENT IMMOBILIER À USAGE AGRICOLE À ROCHE (38090)**  
 Hameau de la Tiercerie, 91 Route de Saint Georges

**Cadastre :**

- Section F N° 615, Lieudit Montchatain, pour 10a 03ca
- Section F N° 616, Lieudit Montchatain, pour 10a 03ca
- Section F N° 617, Lieudit Montchatain, pour 00a 41ca
- Section F N° 619, Lieudit Montchatain, pour 02a 13ca
- Section F N° 621, Lieudit Montchatain, pour 03a 23ca
- Section F N° 622, Lieudit Montchatain, pour 03a 27ca
- Section F N° 623, Lieudit Montchatain, pour 11a 40ca
- Section F N° 126, Lieudit Montchatain, pour 13a 64ca

Soit une contenance totale de 54a 14ca. Avec la moitié indivise d'une parcelle de terrain cadastrée : - Section F N° 620, lieudit Montchatain, pour 01a 11ca . Et une parcelle de terrain cadastrée : - Section A N° 335, Lieudit Echaloupes, pour 91a 15ca. Composé de divers bâtiments et terrains attenants. Les bâtiments nécessitent une rénovation intégrale. Les terrains sont en friche. Le bien a été déclaré libre d'occupation.

**VISITE SUR PLACE LE MARDI 19 JANVIER 2021 À 9H00**  
**MISE À PRIX : 18000,00 €**  
**ADJUDICATION LE MARDI 02 FÉVRIER 2021 À 9 HEURES**  
 A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de VIENNE (38200), Palais de Justice, 16 place Charles de Gaulle.

Cette vente est poursuivie à la requête de la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au RCS de VIENNE sous le N° 605 520 071, dont le siège social est sis 4, Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS, en vertu d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 07 décembre 2016, poursuites et diligences de son mandataire légal en exercice, ayant pour avocat constitué Maître Alexine GRIFFAULT, avocat associé de la SELAS AGIS, avocat au Barreau VIENNE. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire du lieu de la vente. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du lieu de la vente ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

**Maître Alexine GRIFFAULT**

## VIES DES SOCIÉTÉS

### Constitutions de sociétés

Par acte SSP du 26/11/2020 il a été constitué une SARL dénommée :

**ARELEC**

Siège social: 49 rue du 19 mars 1962 38670 CHASSE SUR RHONE  
 Capital: 3 000 €  
 Objet: Tous travaux d'électricité générale. La réalisation, l'installation, la pose et le dépannage de systèmes électriques, téléphoniques, domotique, pompe à chaleur et de tout réseau de communication ainsi que la récupération de tous produits liés à la réalisation de l'objet ci-dessus spécifié.  
 Gérant: M. ROCHET Alexis 49 Rue du 19 Mars 1962 38670 CHASSE SUR RHONE  
 Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VIENNE

234048200

Par acte SSP du 14/12/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

**AUZ**

Siège social : 19 cours brillier 38200 VIENNE  
 Capital : 1 000 €  
 Objet : Achat, vente, location, administration, mise à disposition gratuite aux associés d'immeubles  
 Gérant : M. PACOTTE LOUIS 19 COURS BRILLIER 38200 VIENNE  
 Co-Gérant : Mme PACOTTE FLAVIE 19 COURS BRILLIER 38200 VIENNE  
 Cessionnaire parts sociales : Paris sociaux associés avec agrément sauf entre associés  
 Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VIENNE

234275500

## VENTES AUX ENCHÈRES

### Avis divers

Changement de régime matrimonial

**KRIKORIAN ET THOMANN ROUSSET**  
 Notaire

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**  
 Suivant acte reçu par Maître Géraldine THOMANN-ROUSSET Notaire Associée à LE PEAGE DE ROUSSILLON, 16 place Paul Morand, le 4 décembre 2020, Monsieur Stéphane Jacques Robert CANO, et Madame Aurélie GIROU, son épouse, demeurant ensemble à LA CHAPPELLE-DE-SURJEU (38150) 63 chemin du Pichat, Mariés à la mairie de CHAUDENAY (71150) le 30 juin 2012 sous le régime de la communauté d'acquies à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
 Le notaire

234257100

AVIS ADMINISTRATIFS

**ARRONDISSEMENT  
DE LA TOUR-DU-PIN**

A2020C09206

PREFECTURE DE L'ISERE

**DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DE LA PROTECTION  
DES POPULATIONS**  
Installations classées pour la  
protection de l'environnement

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Demande d'autorisation  
environnementale présentée  
par la société Gonin**  
en vue de :

- ouverture d'une enquête  
publique unique sur les  
demandes présentées par la  
société Gonin SAS TP Carrière  
en vue d'obtenir l'autorisation  
de renouveler l'autorisation  
d'exploiter la carrière de cal-  
caire située sur le territoire de  
la commune de Parmilieu  
au lieu-dit

« Communaux des Brosses »  
et de l'étendre en surface  
et en profondeur

- renouveler l'autorisation  
des installations de  
traitement associées  
- déroger à l'interdiction de  
destruction d'espèces  
protégées

- défricher une partie des  
terains du projet  
sur la commue de Parmilieu  
présentée par  
GONIN SAS TP CARRIERES  
Siège social : ZA du Coquillat  
38357 SAINT CLAIR DE LA  
TOUR

Par arrêté préfectoral n°DDPP-  
IC-2020-12-02 du 4 décembre  
2020 une enquête publique sur le  
projet susvisé, d'une durée de 32  
jours, est prescrite :

du lundi 4 janvier 2021 (ouver-  
ture de l'enquête à 14 h) jusqu'au  
jeudi 4 février 2021 (clôture de  
l'enquête à 18 h).

Au terme de la procédure, une  
autorisation environnementale as-  
sortie du respect de prescriptions  
ou un refus pourra être adopté par  
arrêté préfectoral. L'autorité com-  
pétente pour prendre la décision  
est le Préfet de l'Isère.

Pendant la durée de l'enquête  
publique, le dossier comprenant

une étude d'impact et l'avis de  
l'autorité environnementale, est  
consultable :

- à la mairie de Parmilieu, sur  
support papier, aux jours et heures  
habituels d'ouverture au public de  
la mairie ;

- sur le site Internet des services  
de l'État en Isère, à l'adresse sui-  
vante : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr).

Pendant la durée de l'enquête  
publique, les intéressés pourront  
formuler leurs observations et  
propositions :

- sur le registre d'enquête mis à  
la disposition du public à la mairie  
de Parmilieu ;

- par courriel à l'adresse élec-  
tronique suivante :

[ddpp-observations-ic@  
isere.gouv.fr](mailto:ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr) jusqu'au jeudi 4  
février 2021 (clôture de l'enquête  
à 18 heures) ;

- par voie postale à la mairie de  
Parmilieu, à l'attention du commis-  
saire enquêteur.

L'ensemble de ces observations  
et propositions sera annexé au  
registre d'enquête tenu à disposi-  
tion au siège de l'enquête. Les  
observations et propositions trans-  
mises par voie électronique seront  
consultables, dans les meilleurs  
délais, sur le site internet des ser-  
vices de l'Etat en Isère  
( [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) ).

Le dossier dans son intégralité  
pourra également être consulté  
sur un poste informatique acces-  
sible gratuitement au sein de l'es-  
pace France Services des Balcons  
du Dauphiné, situé 84 place du 8  
mai 45, 38510 Morestel aux jours  
et horaires habituels d'ouverture  
après prise de rendez-vous au  
04/74/80/39/33.

Le commissaire-enquêteur, M.  
Michel RICHARD, retraité de la  
fonction publique, recevra les ob-  
servations orales ou écrites du  
public en mairie de Parmilieu, aux  
jours et heures suivants :

- lundi 4 janvier 2021 de 14h à  
17h

- mardi 19 janvier 2021 de 9h à  
12h

- samedi 30 janvier 2021 de 9h  
à 12h

- jeudi 4 février 2021 de 15h à  
18h.

En cas d'empêchement, un  
commissaire enquêteur rempla-  
çant pourra être nommé après in-  
terruption de l'enquête.

Toute information sur le projet  
peut être demandée auprès de :

- M. GONIN Jean-Paul, direc-

teur de Gonin SAS TP CAR-  
RIERES (tel : 04 74 97 14 83)

- Service installations classées  
de la direction départementale de  
la protection des populations  
(DDPP) - 22 avenue Doyen Louis  
Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.4-  
9.68).

Toute personne peut, sur sa  
demande et à ses frais, obtenir  
communication du dossier d'en-  
quête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du  
commissaire-enquêteur pourront  
être consultés à la DDPP – service  
installations classées, à la mairie  
de Parmilieu et sur le site internet  
des services de l'Etat en Isère  
([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)), pendant une  
durée d'un an à compter de la  
clôture de l'enquête.

A2020C09222

**Commune de  
SAINT SULPICE  
DES RIVOIRES**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE  
ALIENATION DU  
CHEMIN RURAL  
DE «CHAMBOUQUET »**

Par arrêté N° 2020-010 en date  
du 30 novembre 2020, le Maire de  
Saint-Sulpice des Rivoires a or-  
donné l'ouverture d'une enquête  
publique relative à l'aliénation  
d'une partie du chemin rural au  
lieu dit Champbouquet.

Cette enquête se déroulera  
pendant une durée de 16 jours  
consécutifs, du lundi 11 janvier  
2021 à 9h au mardi 26 janvier 2021  
à 18h, aux jours et heures habi-  
tuels d'ouverture de la mairie de  
Saint Sulpice des Rivoires  
(38620), 84 rue des Écoliers, soit  
les lundis, mercredis, vendredis de  
09h00 à 11h00 et mardis de 16h00  
à 18h30.

Chacun pourra y prendre  
connaissance du dossier et éven-  
tuellement, consigner ses obser-  
vations sur le registre d'enquête ou  
les adresser, « à l'attention du  
commissaire enquêteur », par  
courrier postal sous enveloppe  
portant la mention «ne pas ouvrir  
» ou par voie électronique à  
l'adresse :

[mairie.saintsulpicedesrivoires@  
paysvoironnais.com](mailto:mairie.saintsulpicedesrivoires@paysvoironnais.com)

Monsieur Étienne BOISSY, «

retraité de la fonction publique  
est désigné en qualité de commis-  
saire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition d  
public le mardi 26 janvier 2021 d  
16 heures à 18 heures à la mairi  
de Saint Sulpice des Rivoires.

Le rapport et les conclusions d  
commissaire enquêteur, sero  
tenus à la disposition du public e  
mairie.



Pour retrouver cet avis intégral, allez sur :  
<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

237705400

## DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

Divers

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRENOBLE

#### Extrait d'un jugement de déclaration d'absence

Par jugement en date du 16 novembre 2020, le Tribunal judiciaire de GRENOBLE a déclaré judiciairement l'absence de **Mohammed CHIKHAOUI**, né en 1916 à INKERMANN, département de MOSTAGHANEM (ALGERIE), de son dernier domicile connu, situé 1 Allée du Limousin à ECHIROLLES (Isère) et son jugement rectificatif en date du 23 novembre 2020.

Pour extrait, Le Greffier

237585400

## AVIS

Enquêtes publiques

### PRÉFECTURE DE L'ISÈRE Direction Départementale de la Protection des Populations

#### Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

**Demande d'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation d'une carrière au titre des ICPE et au titre des IOTA, de défricher une surface boisée, dans le cadre du projet d'extension et de déroger aux interdictions de destruction d'espèces animales protégées pour son établissement situé lieux-dits « Combe Chaude », « La Rochette », « Le Buvay » et « Rivoire de la Dame ».**

**COMMUNE DE SASSENAGE** présentée par la société **VICAT**  
 Siège social : 6 place de l'Iris-Tour Manhattan  
 92095 PARIS LA DEFENSE

Par arrêté préfectoral n° **DDPP-IC-2020-11-10** du **25 novembre 2020** une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite :  
 du **lundi 4 janvier 2021 à 8 h 30** au **vendredi 5 février 2021 à 17 h**

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

**Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) est consultable :**

- **au service technique municipal de Sassenage sis 4 rue Pierre de Coubertin** - sur support papier et sur un poste informatique aux jours et heures suivants :

- **Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**

- **mercredi de 8h30 à 12h**

- **Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h**

- **sur le site internet des services de l'Etat en Isère à l'adresse suivante : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)**

**Pendant la durée de l'enquête publique unique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :**

- **sur le registre d'enquête** mis à la disposition du public au service technique municipal de la mairie de Sassenage ;

- **par courriel** à l'adresse électronique suivante : [ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr](mailto:ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr) jusqu'au **5 février 2021 à 17 h** ;

- **par voie postale** à la mairie de Sassenage, à l'attention du commissaire enquêteur.

### PRÉFECTURE DE L'ISÈRE DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

#### Installations classées pour la protection de l'environnement

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demande d'autorisation environnementale présentée par la société Gonin, en vue de :**

- **Ouverture d'une enquête publique unique sur les demandes présentées par la société Gonin SAS TP Carrière en vue d'obtenir l'autorisation de :**

- **Renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de Parmilieu au lieu-dit « Communaux des Brosses » et de l'étendre en surface et en profondeur**

- **Renouveler l'autorisation des installations de traitement associées**

- **Déroger à l'interdiction de destruction d'espèces protégées**

- **Défricher une partie des terrains du projet sur la commune de Parmilieu présentée par GONIN SAS TP CARRIERES**  
 Siège social : ZA du Coquillat  
 38357 SAINT CLAIR DE LA TOUR

Par arrêté préfectoral n° **DDPP-IC-2020-12-02** du **4 décembre 2020** une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite :

- **Du lundi 4 janvier 2021 (ouverture de l'enquête à 14 h) jusqu'au jeudi 4 février 2021 (clôture de l'enquête à 18 h)**

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adopté par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

**Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable :**

- **A la mairie de Parmilieu, sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;**

- **sur le site internet des services de l'Etat en Isère, à l'adresse suivante : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr).**

**Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :**

- **sur le registre d'enquête** mis à la disposition du public à la mairie de Parmilieu ;

- **par courriel** à l'adresse électronique suivante : [ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr](mailto:ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr) jusqu'au **jeudi 4 février 2021 (clôture de l'enquête à 18 heures)** ;

- **par voie postale** à la mairie de Parmilieu, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'Etat en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)).

Le dossier dans son intégralité pourra également être consulté sur un poste informatique accessible gratuitement au sein de l'espace **France Services des Balcons du Dauphiné, situé 84 place du 8 mai 45, 38510 Morestel aux jours et horaires habituels d'ouverture après prise de rendez-vous au 04/74/80/39/33.**

**Le commissaire-enquêteur, M. Michel RICHARD, retraité de la fonction publique, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de Parmilieu, aux jours et heures suivants :**

- **Lundi 4 janvier 2021 de 14h à 17h**

- **Mardi 19 janvier 2021 de 9h à 12h**

- **Samedi 30 janvier 2021 de 9h à 12h**

- **Jeudi 4 février 2021 de 15h à 18h.**

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

**Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :**

- **M. Gonin Jean-Paul, directeur de Gonin SAS TP Carrières (Tél : 04 74 97 14 83).**

- **Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (Tél : 04.56.59.49.68).**

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP - Service installations classées, à la mairie de Parmilieu et sur le site internet des services de l'Etat en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

233906700

*Le DL : Vendredi 8 Janvier 2021*



AVIS ADMINISTRATIFS

A2021C09207

PREFECTURE DE L'ISERE

**DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DE LA PROTECTION  
DES POPULATIONS**  
Installations classées pour la  
protection de l'environnement

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Demande d'autorisation  
environnementale présentée  
par la société Gonin**  
en vue de :

-ouverture d'une enquête  
publique unique sur les  
demandes présentées par la  
société Gonin SAS TP Carrière  
en vue d'obtenir l'autorisation  
de renouveler l'autorisation  
d'exploiter la carrière de cal-  
caire située sur le territoire de  
la commune de Parmillieu  
au lieu-dit

« Communaux des Broses »  
et de l'étendre en surface  
et en profondeur

- renouveler l'autorisation  
des installations de  
traitement associées  
- déroger à l'interdiction de  
destruction d'espèces  
protégées

- défricher une partie des  
terrains du projet  
sur la commune de Parmillieu  
présentée par

**GONIN SAS TP CARRIERES**  
Siège social : ZA du Coquillat  
38357 SAINT CLAIR DE LA  
TOUR

Par arrêté préfectoral n°DDPP-  
IC-2020-12-02 du 4 décembre  
2020 une enquête publique sur le  
projet susvisé, d'une durée de 32  
jours, est prescrite :

du lundi 4 janvier 2021 (ouver-  
ture de l'enquête à 14 h) jusqu'au  
jeudi 4 février 2021 (clôture de  
l'enquête à 18 h).

Au terme de la procédure, une  
autorisation environnementale as-  
sortie du respect de prescriptions  
ou un refus pourra être adopté par  
arrêté préfectoral. L'autorité com-  
pétente pour prendre la décision  
est le Préfet de l'Isère.

Pendant la durée de l'enquête  
publique, le dossier comprenant  
une étude d'impact et l'avis de  
l'autorité environnementale, est  
consultable :

- à la mairie de Parmillieu, sur

support papier, aux jours et heures  
habituels d'ouverture au public de  
la mairie ;

- sur le site internet des services  
de l'État en Isère, à l'adresse sui-  
vante : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr).

Pendant la durée de l'enquête  
publique, les intéressés pourront  
formuler leurs observations et  
propositions :

- sur le registre d'enquête mis à  
la disposition du public à la mairie  
de Parmillieu ;

- par courriel à l'adresse élec-  
tronique suivante :  
[ddpp-observations-ic@  
isere.gouv.fr](mailto:ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr) jusqu'au jeudi 4  
février 2021 (clôture de l'enquête  
à 18 heures) ;

- par voie postale à la mairie de  
Parmillieu, à l'attention du commis-  
saire enquêteur.

L'ensemble de ces observations  
et propositions sera annexé au  
registre d'enquête tenu à dispo-  
sition au siège de l'enquête. Les  
observations et propositions trans-  
mises par voie électronique seront  
consultables, dans les meilleurs  
délais, sur le site internet des ser-  
vices de l'Etat en Isère  
( [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) ).

Le dossier dans son intégralité  
pourra également être consulté  
sur un poste informatique acces-  
sible gratuitement au sein de l'es-  
pace France Services des Balcons  
du Dauphiné, situé 84 place du 8  
mai 45, 38510 Morestel aux jours  
et horaires habituels d'ouverture  
après prise de rendez-vous au  
04/74/80/39/33.

Le commissaire-enquêteur, M.  
Michel RICHARD, retraité de la  
fonction publique, recevra les ob-  
servations orales ou écrites du  
public en mairie de Parmillieu, aux  
jours et heures suivants :

- lundi 4 janvier 2021 de 14h à  
17h

- mardi 19 janvier 2021 de 9h à  
12h

- samedi 30 janvier 2021 de 9h  
à 12h

- jeudi 4 février 2021 de 15h à  
18h.

En cas d'empêchement, un  
commissaire enquêteur rempla-  
çant pourra être nommé après in-  
terruption de l'enquête.

Toute information sur le projet  
peut être demandée auprès de :

- M. GONIN Jean-Paul, direc-  
teur de Gonin SAS TP CAR-  
RIERES (tel : 04 74 97 14 83)

- Service installations classées

de la direction départementale de  
la protection des populations  
(DDPP) - 22 avenue Doyen Louis  
Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.4-  
9.68).

Toute personne peut, sur sa  
demande et à ses frais, obtenir  
communication du dossier d'en-  
quête publique auprès de la DDPP.

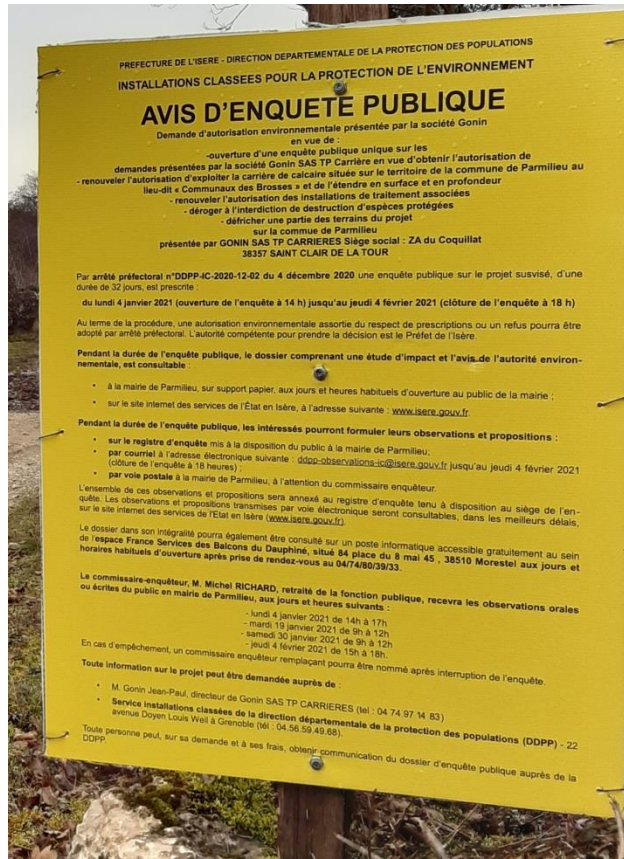
Le rapport et les conclusions du  
commissaire-enquêteur pourront  
être consultés à la DDPP – service  
installations classées, à la mairie  
de Parmillieu et sur le site internet  
des services de l'Etat en Isère  
([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)), pendant une  
durée d'un an à compter de la  
clôture de l'enquête.

## Affichage sur le site du projet par la SAS GONIN TP CARRIERES



Photographies prises le 16 décembre 2020 par Monsieur J-P GONIN, Directeur technique de la SAS GONIN TP CARRIERES.





Constat photographique effectué le 4 janvier 2021 par Michel RICHARD, commissaire enquêteur.

## Consultation publique depuis un poste informatique dédié de l'Espace France Services de MORESTEL (38)



## Affichage en commune de PARMILIEU, siège de l'enquête



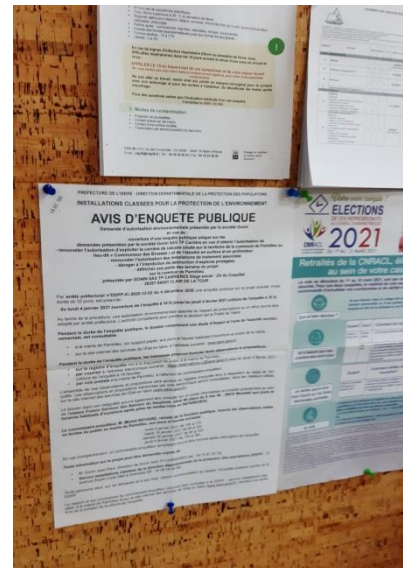
Photos Michel RICHARD – 4 janvier 2021



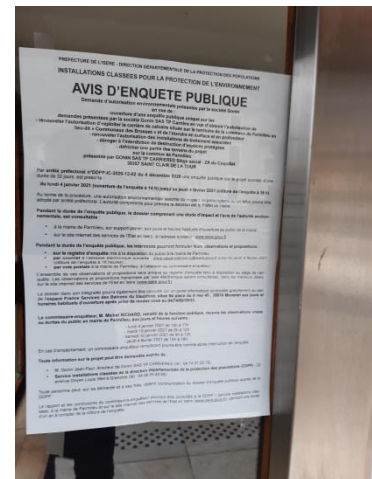
## Affichage en commune de CHARRETTE



## Affichage en commune de HIERES-SUR-AMBY

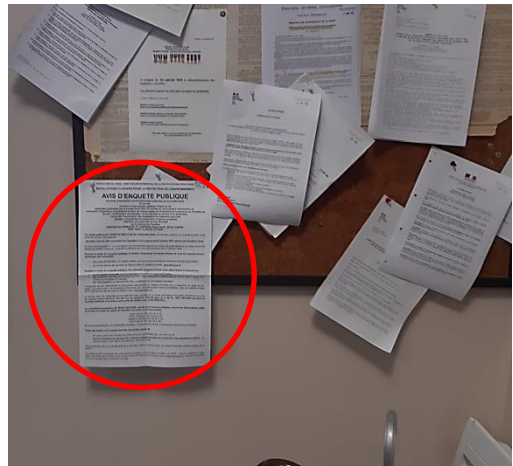


## Affichage en commune de LA-BALME-LES-GROTTES



Photos Michel RICHARD – 4 janvier 2021

## Affichage en commune de MONTALIEU-VERCIEU



*Affichage constaté : en intérieur le 4 janvier 2021*



*en extérieur le 19 janvier 2021*



### Affichage en commune de PORCIEU-AMBLAGNIEU



### Affichage en commune de SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR



Photos Michel RICHARD – 4 janvier 2021

## Certificat d'affichage de PARMILIEU



Direction départementale de la protection des populations

Service installations classées

DEPARTEMENT DE L'ISERE

INSTALLATIONS CLASSEES

### Procès-verbal des formalités concernant les installations soumises à autorisation

Le maire de Parmilieu certifie qu'un avis de l'enquête publique unique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société GONIN SAS TP CARRIERES en vue de renouveler et d'étendre la carrière située au lieu-dit « Communaux des Brosses » sur la commune de Parmilieu ;

a été affiché dans la commune de : Parmilieu

du 17/12/2020 (soit 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête)

au 04/02/2021

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé en double exemplaire, dont l'un a été transmis à M. le directeur départemental de la protection des populations de l'Isère (service installations classées).

Date 05/02/2021  
(ne peut être antérieure à la fin d'affichage)

Signature de Maire, E. TERUEL



Tél : 04 56 59 49 99  
Mél : ddpp@isere.gouv.fr  
Adresse, 22 avenue Doyen Louis Weil – CS 6  
38028 Grenoble Cedex 1



## Certificat d'affichage de CHARRETTE



PRÉFET  
DE L'ISÈRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction départementale de la protection des populations

Service installations classées

DEPARTEMENT DE L'ISERE

INSTALLATIONS CLASSEES

### Procès-verbal des formalités concernant les installations soumises à autorisation

Le maire de la commune de CHARRETTE..... certifie qu'un avis de l'enquête publique unique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société GONIN SAS TP CARRIERES, en vue de renouveler et d'étendre la carrière au lieu-dit «Communaux des Brosses », sur la commune de Parmilieu ;

a été affiché dans la commune de : CHARRETTE.....

du 16.12.2020..... (soit 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête)

au 31.02.2021.....

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé en double exemplaire, dont l'un a été transmis à M. le directeur départemental de la protection des populations de l'Isère (service installations classées).

Date 31.02.2021  
(ne peut être antérieure à la fin d'affichage)

Signature



Le Maire,  
Mervé COURTEJAIRE

Tél : 04 56 59 49 99  
Mél : ddpp@isere.gouv.fr  
Adresse, 22 avenue Doyen Louis Weil – CS 6  
38028 Grenoble Cedex 1

## Certificat d'affichage de HIERES SUR AMBY



Direction départementale de la protection des populations

Service installations classées



DEPARTEMENT DE L'ISERE

INSTALLATIONS CLASSEES

### Procès-verbal des formalités concernant les installations soumises à autorisation

Le maire de la commune de HIERES SUR AMBY..... certifie qu'un avis de l'enquête publique unique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société GONIN SAS TP CARRIERES, en vue de renouveler et d'étendre la carrière au lieu-dit «Communaux des Brosses », sur la commune de Parmilieu ;

a été affiché dans la commune de : .....HIERES - SUR - AMBY.....

du 16/11/2020..... (soit 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête)

au 07/02/2021.....

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé en double exemplaire, dont l'un a été transmis à M. le directeur départemental de la protection des populations de l'Isère (service installations classées).

Date 08/02/2021  
(ne peut être antérieure à la fin d'affichage)

 Signature  
Le Maire  
Jean-Pierre MARCEL



Tél : 04 56 59 49 99  
Mél : ddpp@isere.gouv.fr  
Adresse, 22 avenue Doyen Louis Weil – CS 6  
38028 Grenoble Cedex 1



## Certificat d'affichage de LA BALME LES GROTTES



PRÉFET  
DE L'ISÈRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction départementale de la protection des populations

Service installations classées

DEPARTEMENT DE L'ISERE

INSTALLATIONS CLASSEES

### Procès-verbal des formalités concernant les installations soumises à autorisation

Le maire de la commune de LA BALME LES GROTTES certifie qu'un avis de l'enquête publique unique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société GONIN SAS TP CARRIERES, en vue de renouveler et d'étendre la carrière au lieu-dit « Communaux des Brosses », sur la commune de Parmilieu ;

a été affiché dans la commune de : LA BALME LES GROTTES

du 14/12/20 (soit 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête)

au 05/02/21

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé en double exemplaire, dont l'un a été transmis à M. le directeur départemental de la protection des populations de l'Isère (service installations classées).

Date 05/02/21  
(ne peut être antérieure à la fin d'affichage)

Signature

Tél : 04 56 59 49 99  
Mél : ddpp@isere.gouv.fr  
Adresse, 22 avenue Doyen Louis Weil – CS 6  
38028 Grenoble Cedex 1

## Certificat d'affichage de MONTALIEU-VERCIEU



Direction départementale de la protection des populations

Service installations classées

MAIRIE DE MONTALIEU-VERCIEU  
COURRIER ARRIVÉ  
11 DEC. 2020

DEPARTEMENT DE L'ISERE

INSTALLATIONS CLASSEES

### Procès-verbal des formalités concernant les installations soumises à autorisation

Le maire de la commune de Montalieu-Vercieu (Isère) certifie qu'un avis de l'enquête publique unique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société GONIN SAS TP CARRIERES, en vue de renouveler et d'étendre la carrière au lieu-dit «Communaux des Brosses », sur la commune de Parmilieu ;

a été affiché dans la commune de : MONTALIEU - VERCIEU (Isère)

du 16 décembre 2020 (soit 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête)

au 05 janvier 2021

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé en double exemplaire, dont l'un a été transmis à M. le directeur départemental de la protection des populations de l'Isère (service installations classées).

Date 23 janvier 2021  
(ne peut être antérieure à la fin d'affichage)

Signature

Tél : 04 56 59 49 99  
Mél : ddpp@isere.gouv.fr  
Adresse, 22 avenue Doyen Louis Weil – CS 6  
38028 Grenoble Cedex 1